

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

A l'occasion de la fête de Pâques, les ateliers de l'imprimerie Franco-Tunisienne étant fermés lundi, la « Petite Tunisie » ne paraîtra pas mardi prochain.

Tunis, le 22 mars 1894.

A propos de Fraudes

Bien que nous nous soyons occupés de la campagne d'une bonne foi douteuse que les Algériens mènent contre les viticulteurs tunisiens, nous ne croyons pas inutile d'ajouter quelques mots à notre article précédent, pour prouver, une fois de plus, à M. Turrel qu'il a tort de s'occuper des choses qu'il ne connaît pas.

Quel est l'anachorète qui n'a entendu parler de la fameuse légende inventée de toutes pièces par nos bons amis les Algériens ? « La fraude des vins tunisiens ! ».

Il parait que le député de l'Aude vit encore plus retiré que l'ermite légendaire, car, pour une fois qu'il est sorti, il a entendu bourdonner à ses oreilles ce que tous les loustics d'Algérie répètent à satiété ; aussi croyant faire une surprise à ses collègues, s'est-il empressé d'aller raconter cette histoire de portière, du haut de la tribune française ; il s'est perché bien haut, le pauvre homme, pour raconter à la France une pareille ineptie.

De deux choses l'une : M. Turrel est un... naïf ou un gros malin. Nous opinons pour la dernière hypothèse, car il est impossible qu'un député se laisse circonvenir ainsi par des potins qui courent de loge en loge, tandis qu'il est possible, et pour nous ce n'est pas douteux, qu'il ait voulu arriver devant ses électeurs en député vigilant, défenseur acharné des intérêts qu'ils lui ont confiés, et c'est tout simplement sur le dos des viticulteurs tunisiens qu'il s'est taillé cette réclame électorale.

Certes nous n'avons pas la prétention de transformer les viticulteurs tunisiens en hommes incapables de savoir faire une petite addition de sucre, lorsque les circonstances du moment l'exigent, pas plus que nous leur ferons l'injure de les croire assez naïfs pour sacrifier leurs récoltes en les vendant à vil prix, plutôt que de les remonter par un coupage bien compris avec des vins qu'ils peuvent acheter en dehors de leur propriété.

Jamais il ne viendra à l'idée d'un honnête homme d'appeler un viticulteur un *fraudeur*, parce qu'il aura, au moment de la cuvaison, fait une addition d'eau sucrée à la cuve pour en atténuer l'effervescence produite par la haute température ; encore moins, peut-on lui faire un reproche de couper son vin avec celui de son voisin, si celui-ci donne au sien les qualités qui lui font défaut pour en faire un vin marchand.

Laissons donc de côté la cuisine viticole, qui est, comme celle d'un journal, toujours un peu mystérieuse, et abordons, sans plus tarder, le fond de la question qui nous occupe.

Avant d'ouvrir la bouche, le député Turrel qui est, nous assure-t-on, un gros viticulteur de l'Aude, aurait dû examiner de plus près si, en l'état actuel et même depuis que la convention douanière permet aux vins tunisiens de pénétrer en France avec un tarif réduit, il y a intérêt à faire la fraude qu'il a, si stupidement, signalée à ses collègues.

Puisqu'il n'a pas examiné cette question, faisons-le pour lui.

Prenons pour exemple le marché le plus à proximité de la Régence de Tunis.

Depuis que la convention douanière a ouvert le marché de Marseille aux vins tunisiens, ces derniers ne se sont jamais vendus plus de **16 à 17 francs** l'hectolitre, quai Marseille, acquittés des droits de douane. Actuellement, ils ne trouvent pas preneur, même à **14 francs** l'hectolitre, cependant, prenons pour base le prix de **17 francs** qui est le plus élevé, et déduisons de ces **17 francs** le transport de la propriété à quai Tunis, en admettant que la propriété soit dans un rayon de 10 à 12 kilomètres, le transport à bord, le fret de Tunis à Marseille, les droits de douane, la commission à payer au courtier, soit un minimum de **4 francs** par hectolitre, il en résulte que le viticulteur vend son vin à **13 francs** l'hectolitre pris à la propriété. Ceci établi, voyons maintenant ce que se vendent les vins étrangers sur la place de Tunis.

Les vins espagnols qui nous arrivent sont généralement de mauvaise qualité ; les importateurs de ces vins semblent avoir pris à tâche de débarrasser les Espagnols des vins qu'ils ne peuvent vendre nulle part ; néanmoins, ces mauvais vins se vendent 19, 20 et 22 francs l'hectolitre soit un prix moyen de **21 francs**.

Les vins italiens que les caboteurs apportent sont incontestablement supérieurs, les vins de Sardaigne, qui approchent beaucoup de nos vins, mais qui ont le défaut de se piquer facilement, dès que les premières chaleurs se font sentir, se vendent actuellement 20 et 22 francs l'hectolitre, les vins de Sicile, 24 et 28 francs l'hectolitre, suivant la qualité. Il y a loin, comme on le voit, du prix que se vend un hectolitre de vin tunisien sur les marchés français, au prix que coûte l'hectolitre de vin espagnol ou italien sur les places tunisiennes.

Or, d'après les dires du député Turrel les colons tunisiens, achèteraient des vins étrangers, qu'ils mélangeraient aux leurs et les expédieraient en France sous le couvert de vins tunisiens, ce qui leur procurerait de gros bénéfices !

Voyez-vous, ô Turrel ! Nos viticulteurs malins, acheter des vins à **21 fr. l'hectolitre**, payables comptant, sans escompte, pour les revendre en France à **13 francs** l'hectolitre.

Vous voudrez bien reconnaître qu'en continuant pendant quelque temps encore cette intelligente opération, nos viticulteurs n'auraient pas longtemps à voir s'achever leur ruine.

Ainsi donc, Monsieur le député, cessez d'agiter ce spectre qui hante le cerveau de quelques échappés de Charen-

ton et laissez nos viticulteurs tunisiens à leurs peines, ils en ont assez, croyez-le.

Ce n'est pas eux qui ruineront le Trésor français, encore moins eux qui empêcheront vos électeurs de vendre leurs vins en encombrant les entrepôts de France de produits étrangers.

Nous appelons l'attention de l'honorable directeur des Travaux Publics sur le fait suivant :

Il y a environ deux ans, l'illustre M. Resal avait commandé, à la Cie du Bône-Guelma et Prolongements, dans le but de faire apporter du sable dans les terrains gagnés sur le lac autour du port, un embranchement, partant du passage à niveau de la ligne de Tunis à Hammam-el-Lif et aboutissant au port même.

Cet embranchement n'a jamais servi, mais le gouvernement a dû en payer la construction, ce qui est assez logique.

Il nous revient aujourd'hui que le gouvernement continuerait à payer à la Cie du Bône-Guelma les frais d'entretien de cet embranchement parfaitement inutile, puisqu'il ne sert pas, ou, du moins, servirait, paraît-il, à la Cie des Batignolles pour le transport de ses traverses, rails, etc., etc. ; dans ce cas, alors, ce ne serait plus logique.

Nous espérons bien, si le gouvernement supporte réellement encore les frais d'entretien dudit embranchement, que M. Pavillier s'empressera d'arrêter là les frais.

Bien fait

L'administration de l'Enseignement — dont nous reparlerons encore un autre jour — vient de s'attirer, de la part d'un honorable commerçant de notre ville, une réponse parfaitement méritée :

Tunis, le 20 mars 1894.

A Monsieur l'Economiste du collège Allaoui.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 17 courant, me convoquant pour le 20, ainsi que l'avis, que je reçois à l'instant, d'avoir à répondre pour la fourniture des vêtements des élèves de l'Ecole Normale.

Je tiens à vous faire connaître que, vers la fin décembre, j'ai déclaré à M. Machuel, directeur de l'Enseignement, que je renonçais à toute entreprise administrative, ayant des motifs fondés pour en être découragé.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

MARTINELLI.

Ces motifs, est-il besoin de les énumérer à nouveau ? Nous les avons déjà suffisamment exposés dans ce journal lors d'une adjudication qui avait lieu au lycée Sadiki, en faisant connaître les procédés extraordinaires de ce non moins extraordinaire proviseur et de son digne économiste.

M. Chidiac se trouve aujourd'hui acculé dans une position qui ne lui permet plus d'esquiver la lumière, après la reproduction dans un journal français, d'un article extrait de *El Zhora* le concernant, il n'y a pas d'erreur possible.

A quand donc les poursuites, M. Chidiac, contre *El Zhora* ?

Le Billet de la semaine

Chacun pour soi....

Le journal qui nous accusait de ne point avoir de fleurs de rhétorique a changé de titre et pour étreindre cet avatar, publie un article dans lequel il se plaint du manque de solidarité des confrères tunisiens !

Nous aurions pu les premiers nous élever contre cette situation lorsque durant la période électorale dernière les journalistes, à l'exception de M. Omessa, s'acharnèrent, avec une insistance digne d'une meilleure cause, sur la *Petite Tunisie* toujours bien accueillie et en pleine prospérité.

Ah ! combien grande eut été la joie de nos adversaires s'ils avaient pu enterrer notre périodique.

La feuille hétéroclite s'est particulièrement démenée mais n'a réussi qu'à s'attribuer le préjudice qu'elle voulait nous porter !

Pour obtenir de la solidarité notre confrère ne devrait pas ignorer que la formation d'un syndicat de la presse serait nécessaire.

« Luttons dans la mêlée et chacun pour soi » tel est le piètre raisonnement que l'on doit se tenir — à Tunis.

Prenez l'exemple de la *Petite Tunisie* qui, sortie victorieuse de la bagarre a reconquis un degré de force plus imposant et a décoché un sérieux coup à ceux qui la voulaient tuer.

De sorte qu'aujourd'hui nous avons bien le droit, nous, de dire aux folliculaires du quotidien qui sombre à force des holocaustes qu'il s'impose, comme jadis Cluseret à Clémenceau — Tartarins, vous saignez du nez, sortez des rangs !.....

L. de PEYRAUD.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

— « 0 » —

LVII

M. Gramont, d'Oran, publie dans le *Petit Africain*, au sujet des ligues antijuives dont on a beaucoup parlé ces jours derniers, un article intéressant.

Il rappelle les démarches faites généralement par ces prétendus antijuifs aux présidents des consistoires et aux électeurs juifs qu'il range en deux catégories : les émancipés et les non émancipés.

« Il y a une masse disciplinée à Alger, dit-il, parce qu'il y a eu un mouvement antisémite. Les éléments qui tendaient à se fondre dans la masse, se sont réunis pour se défendre, c'est assez naturel.

« Les persécutions sont toujours maladroites, elles n'ont pas réussi jadis avec les protestants, elles les groupèrent. Ce n'est que plus tard, quand on les laissa à leurs propres mouvements, qu'ils vinrent à nous, qu'ils se dispersèrent, qu'ils fusionnèrent. On n'en entend plus parler que dans certaines villes du Midi où les haines religieuses sont restées vivaces.

« Quand on veut faire reculer un char et qu'un obstacle insurmontable s'y oppose, il ne faut pas s'entêter, il est intelligent de le pousser en avant.

« C'est ce que nous devons faire pour les Israélites, en leur donnant l'instruction, en leur faisant aimer la patrie, en leur donnant des notions de leurs devoirs de citoyens.

« C'est tellement vrai que c'est là la bonne et la vraie politique française, que M. Simon Kanoui pratiqua, de préférence à l'autre, qui est diamétralement opposée. M. Kanoui est, on le sait, le grand prêtre de l'ignorance et de la superstition. »

Des réflexions du même genre sont faites par M. Louis Rollin, dans un des derniers numéros du *Voltaire*. Il s'exprime ainsi dans un article intitulé : « Vilaine Besogne » :

« Le vent est à la tolérance.
« C'est bien.

« Mais il ne faut pas que les enragés de l'antisémitisme — qui ne sont d'ailleurs que d'ambitieux politiciens — en abusent.

« Quelques jeunes gens échappés du giron des Pères, futurs pions des universités catholiques, essaient de jeter la division dans les rangs des patriotes de ce pays.

« C'est là besogne antifranaise ; jeunes gens, ne vous y trompez pas, c'est là besogne allemande, et nous voulons bien croire encore que vous l'accomplissez sans savoir ce que vous faites, sans y voir plus loin que le rabat de ceux qui vous poussent.

« Quoi, c'est du quartier Latin où tout doit être jeunesse, droiture, franchise, patriotisme, fraternité que vous osez lancer votre indigne appel à la haine, que vous osez insulter des milliers de braves gens parce qu'ils sont d'une autre confession que la vôtre !

« C'est au quartier Latin, où l'enseignement philosophique fut donné par tant de maîtres illustres, que vous créez un « groupe » qui a pour but de prêcher la guerre des races, la guerre de religion, cent ans après la Révolution française et à l'aurore du vingtième siècle !

« Et vous avez déjà l'hypocrisie d'écrire, après avoir crié : « Sus aux juifs ! » que vous vous interdisez toute question politique ou religieuse ! !

« C'est de l'aberration — ou de la mauvaise foi. Ou vous êtes des naïfs, ou vous êtes des enrégimentés sachant pertinemment qu'ils font mal.

« En France, petits, il n'y a que des Français : catholiques, juifs, libres penseurs, protestants, peu importe ! La patrie d'abord.

« Il paraît que vous pensez autrement.

« C'est fâcheux pour vous.

« Ecoutez donc l'opinion et gardez-vous des saltimbanques politiques de l'antisémitisme.

« Soyez de votre âge et de votre pays. On abuse de votre jeunesse. Prenez garde !

« Louis ROLLIN »

Tout commentaire serait superflu.
(A suivre.) Y.

Nous croyons savoir que les devis du Casino sont arrivés à la municipalité, où le service des Travaux de la ville les étudie. Il faut espérer que l'employé chargé de ce travail ne restera pas six mois le nez plongé dessus.

Un de nos confrères a reçu la protestation significative suivante :

En réponse à l'article paru dans le journal *La Libre Parole*, du 14 mars 1894, dans lequel il est dit que le barreau, considérant M. Fabry comme indigne, applaudirait à son déplacement, les soussignés, avocats au barreau de Tunis, déclarent qu'en maintes circonstances ils ont adressé à M. Fabry l'assurance de leur estime et que, après les attaques dont il est l'objet dans cet article, ils lui présentent à nouveau l'expression de leur respectueuse sympathie.

Suivent les signatures de MM. Mossé, Favrot, Molco, Usannaz-Joris, d'Ornano, Coulon, Grosjean, de Guidi, Gaudiani, Scemama, Dasconaguerre, Delmas, de Matteis, de Castelnovo, Sallières, Pisani, Gaillard, Khourja, Bonan, Scialoin, Ben Attar, Van Gaver.

LE QUART COLONIAL

Il n'est pas d'injustice plus criante que celle résultant de la suppression du quart colonial, pour les fonctionnaires appelés à exercer leurs fonctions en Algérie, disent nos confrères de Constantine, d'Oran et d'Alger. Les nombreuses victimes de cette infamie gouvernementale bien plus qu'administrative, ont eu beau protester, la presse elle-même a eu beau prendre leur défense, le Parlement a cru devoir passer outre.

Qu'est il résulté de cette réduction de traitement, particulièrement sensible aux petits fonctionnaires ? C'est que la plupart d'entre eux, parfaitement au courant des services de la colonie, se sont hâtés de réclamer leur rentrée en France. On l'a refusée à beaucoup, ce qui constituait une nouvelle infamie, mais ceux-ci, soit en invoquant les influences du climat, soit en simulant une maladie, soit aussi en faisant agir des influences avec lesquelles nos hommes d'Etat doivent compter, ces fonctionnaires frustrés et mécontents ont réussi à obtenir leur rapatriement.

Ils ont été remplacés par des nouveaux venus, presque tous des débutants ou des disgraciés, peu au courant des services coloniaux. Voilà pourquoi tout traîne dans un imbroglio indescriptible dans les bureaux de certaines administrations où la célérité devrait être la première des qualités.

Ajoutons encore que la plupart des fonctionnaires venus récemment de France n'ont rien de plus pressé, une fois casés, que de réclamer à cor et à cris leur retour dans la mère patrie, ne trouvant que des désavantages à rester dans la colonie.

Aussi nos bons voisins de Tunisie, bien mieux partagés que nous, nous plaignent-ils de toute leur âme d'être ainsi malmenés par la métropole. Pour eux, colons, négociants et fonctionnaires n'ont qu'à se féliciter du Protectorat. Ils se garderont bien de pousser à l'annexion, qu'ils considèrent comme un malheur et une calamité.

A ce sujet, nous lisons dans la « Dépêche Algérienne » une correspondance des plus intéressantes.

« En 1881, écrit notre confrère, les Français firent la conquête de la Tunisie ; on organisa aussitôt les différents services administratifs dans la Régence et les fonctionnaires reçurent une indemnité qui était égale à la moitié de leur traitement.

« A cette époque-là, les Algériens avaient donc le quart colonial et les Tunisiens la moitié comme indemnité coloniale.

« Que s'est-il passé depuis ? En Algérie, on a supprimé le quart et en Tunisie on a doublé l'indemnité primitive, de sorte qu'actuellement un employé qui gagne 2,000 francs en Algérie en gagne 4,000 en Tunisie. Cela est absolument authentique.

« N'est-ce pas le comble des combles ?

« Les besoins ne sont-ils donc pas aussi grands en Algérie qu'en Tunisie ?

« Le climat n'est-il pas le même ?

« Si le Trésor beylical paie raisonnablement les fonctionnaires, c'est qu'il en reconnaît la nécessité et que cela lui permet de s'assurer un recrutement de choix. »

On se trompe généralement en Algérie lorsqu'on croit que les appointements sont doubles pour tous les fonctionnaires de la Régence.

Ils ne le sont que pour les hauts agents des Postes et Télégraphes, une

partie du corps enseignant, des Travaux publics et des Finances.

C'est déjà beaucoup trop, aussi toute la presse tunisienne, sans exception, réclame-t-elle du gouvernement la suppression de cette extraordinaire largesse gouvernementale qui n'a plus sa raison d'être, pour la ramener à des proportions plus modestes : le quart colonial, parce que la vie est bien meilleur marché en Tunisie que dans n'importe quelle ville de la métropole.

Les fonctionnaires qui ne seraient pas contents de voir leurs appointements ramenés à ceux de France, augmentés, nous le répétons, du quart colonial, n'auraient qu'à demander leur rappel en France.

Nous gageons fort que le nombre de ceux-ci sera très restreint, tant on est séduit par ce pays que l'on se plaît à habiter et où la vie est agréable et pas chère.

Notre jeune confrère et ami Oscar Jaeggly ayant, dans un article au *Genevois*, apprécié les conférences sur la Tunisie faites à l'Université de Genève par l'éminent écrivain neuchâtelois, M. Adolphe Ribaux, a reçu du poète la lettre suivante :

Bevaix (canton de Neuchâtel)
le 17 mars 1894.

Cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier des très aimables lignes que vous avez bien voulu me consacrer dans votre dernière correspondance du *Genevois*. Elles m'ont fait grand plaisir et j'ai été charmé de voir mes impressions rapides, jugées si favorablement par un Tunisien.

Mon séjour en Tunisie n'a pas été assez long pour que j'aie eu le temps de m'en lasser ; il m'en reste des souvenirs très lumineux, très vifs ; et j'aime tant le Midi, son soleil, ses couleurs chaudes que l'habiter ne me ferait pas peur. Du reste, cela peut offrir des inconvénients que je ne soupçonne pas.

Voici bientôt une année que je fis ce voyage. Depuis lors, que de fois mes pensées sont retournées là-bas ! il me semble respirer encore le parfum des roses d'El-Ariana et revoir les flamboyantes teintes du soleil couchant.

Merci encore, cher Monsieur ; veuillez me croire bien sympathiquement à vous.

Adolphe RIBAUX.

L'auteur aimé du *Rosaire d'Amour* ajoute qu'il n'y a rien d'impossible à ce qu'il revienne visiter notre contrée. La Tunisie a captivé ce poète et s'est attirée une affection de plus. M. Adolphe Ribaux écrira certainement de belles pages sur la Régence et les appréciations seront toutes favorables pour le pays et pour ses habitants.

Bizerte et son nouveau Port

La question maritime est à l'ordre du jour ; entre autres choses, on s'est beaucoup occupé, ces derniers temps, de la défense des côtes et des ports qui sont à la fois les points d'appui de cette défense et les bases de notre action maritime éventuelle.

En Méditerranée, tout se rattache à Toulon ; mais Toulon n'est pas à portée immédiate de l'Afrique, où nous avons des intérêts de premier ordre, et avec qui il serait extrêmement utile, au début d'un conflit européen, de conserver des communications sûres et promptes, dit notre confrère la *Petite Gironde*.

La Corse est une première étape sur la route d'Afrique, un premier boulevard contre une agression italienne tendant à nous couper cette route. Mais une escadre partant de la Maddalena ou de Naples et entourant la Sardaigne au sud, pourrait surprendre le passage de notre flotte de transport au départ même de la côte algérienne, puis ravager cette côte tout à son aise avant qu'une esca-

dre sortie de Toulon ait pu atteindre et châtier l'agresseur.

Une pareille attaque serait au contraire gravement inquiétée, et par suite beaucoup moins probable, si nous avions quelque part vers l'Algérie orientale un port fortifié d'où l'on guetterait l'ennemi, où nos bâtiments en campagne pourraient venir en toute sécurité refaire leur approvisionnement de combustible, ce qui est la grosse question des campagnes maritimes actuelles, puisqu'après six, huit, dix jours de mer, pas beaucoup plus, un navire de guerre qui n'a pas un dépôt de charbon à sa portée est sur le point de devenir une non-valeur.

Or, Bizerte, nous offre cette position de choix : elle commande à la fois les deux bras de mer séparant l'Afrique l'un de la Sardaigne, l'autre de la Sicile ; le premier, route d'une escadre partie d'Italie pour la côte algérienne ; le second, passage du bassin occidental de la Méditerranée dans le bassin oriental, route de Gibraltar à Malte, au Levant et au canal de Suez. A la pointe nord-est de nos possessions, Bizerte est pour elles une garde avancée contre toute agression venant d'Italie ou de Malte.

Pour les mêmes raisons géographiques, la valeur offensive de Bizerte n'est pas moindre. Prenez une carte de la Méditerranée et vous vous rendrez bien compte de l'importance capitale de cette position, qui vaut presque pour nous celle de Malte pour les Anglais, et qui diminue sensiblement la valeur de cette dernière.

A la condition, bien entendu, qu'il soit possible d'installer à Bizerte l'outillage, les ressources et les défenses d'un port de guerre, à la condition aussi que tout cela soit prêt en temps utile.

La position de Bizerte se prête-t-elle à la création d'un port commode et sûr ? Vers l'est-nord-est, la ville regarde la rade ; sa façade sud-est longe un canal de faible profondeur, qui fut jusqu'à ces temps derniers le seul et très modeste port de Bizerte. Mais ce canal fait communiquer avec la mer une vaste nappe d'eau salée, dite lac de Bizerte, sorte de golfe presque entièrement fermé, qui mesure 15 kilomètres d'étendue de l'est à l'ouest, sur 11 à 12 du nord au sud, ce qui représente une superficie de beaucoup supérieure à celle même de la rade de Brest.

Du rivage de la mer au débouché du goulet dans le lac, il n'y a pas moins de 7 à 8 kilomètres à vol d'oiseau. Au-delà de ce débouché, pendant plusieurs kilomètres encore, on trouve des eaux profondes sur des surfaces assez grandes pour donner asile à de nombreuses flottes.

L'axe du nouveau canal d'accès au lac coïncidera précisément avec le milieu de l'entrée de manière à faciliter l'entrée et la sortie des bâtiments. Ce canal creusé à 8 mètres de profondeur pouvant en conséquence, donner passage à la plupart des grands navires, aura 100 mètres de largeur au plan d'eau, 74 mètres au plafond. Les déblais, à mesure de l'exécution, sont rejetés sur la rive nord pour former un terre-plein où seront établis, le long du chenal même, une partie des quais et appontements avec leur outillage, grues mécaniques, voies ferrées, gare maritime. Les navires éviteront soit dans l'avant-port, soit plus loin dans le lac, où un troisième mouillage est prévu. Entre le vieux Bizerte et les quais neufs, en bordure de ceux-ci se bâtit la ville nouvelle, la cité commerciale.

Enfin, à l'automne de cette année, va être ouvert à l'exploitation le chemin de fer de Bizerte à Djedeïda, qui doit mettre en relation la nouvelle place maritime avec le réseau de Tunisie et d'Algérie. D'ici peu de mois on ira de Bizerte à Tunis par voie ferrée en moins de trois heures.

A mesure que les travaux avancent, qu'on peut offrir aux bâtiments de la sécurité, de la profondeur et des quais outillés, le mouvement du port s'accroît ; en 1892, il a reçu 501 navires jaugeant 92,000 tonnes qui ont laissé 13,000 tonnes de marchandises et 1,600 passagers. Il est sorti moins de marchandises et moins de passagers, mais à peu près le même nombre de navires et le même tonnage.

Le principe général de l'exploitation du port de Bizerte, ont dit les directeurs de l'entreprise, sera : rapidité de toutes les opérations, économie de temps et d'argent

(il y a loin de la coupe aux lèvres). Au fur et à mesure que le mouvement du port augmentera, les quais seront allongés, le nombre des grues augmenté, de nouveaux magasins construits, les voies allongées, de façon à donner à tout moment pleine satisfaction aux exigences de la navigation et du commerce.

Excellents principes, car les facilités données aux transactions ont pour effet certain de multiplier ces dernières.

E. LALANNE.

Echos Tunisiens

Une bonne œuvre

A l'occasion des fêtes de Pâques, M. Duprey, prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui, l'ont verra exposé dans son magasin plus de 5.000 kilos de viande de premier choix qui seront vendus aux prix habituels.

M. Duprey voulant que les pauvres puissent fêter le jour de Pâques, distribuera gratuitement dimanche à partir de onze heures du matin, cent kilos de viande à ceux qui se présenteront sous le patronage, soit des dames de charité, petites sœurs des pauvres, ou sœurs de l'Hôpital Saint-Louis.

Voici une bonne œuvre que l'on ne saurait trop applaudir.

A vendre une action des Monts-de-Piété tunisiens, s'adresser au journal.

Les élections pour le renouvellement du bureau du Syndicat obligatoire des Viticulteurs ont lieu demain.

Aux viticulteurs à choisir les meilleurs administrateurs de leurs fonds.

Sage-Femme de 1^{re} classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

Pour Alger

Notre rédacteur en chef part après-demain, dimanche, pour Alger où il va faire vider l'appel qu'il a interjeté du jugement — par défaut — du tribunal de Tunis qui l'a condamné, en juillet dernier, à quinze jours de prison à la requête de M. Léonardos, consul de Grèce.

Grand Restaurant du Café de Tunis
Service de 1^{er} ordre à la carte. G^o Vins.

Tabarka

D'après les habitants de Tabarka, il faudrait à peine six mille francs pour rendre leur port un des meilleurs de la côte tunisienne.

Nous avons la ferme conviction que M. Pavillier saura trouver cette insignifiante somme dans le budget des Travaux Publics pour l'affecter à la réfection du port de Tabarka.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

PIANOS 1^{re} qualité
7, rue d'Allemagne, Tunis, rez-de-chaussée de gauche.

Le pèlerinage à la Mecque

La Chambre de Commerce, pour une fois sachez-vous, a fait de la bonne besogne en demandant au gouvernement d'interdire cette année les pèlerinages à la Mecque.

Si le gouvernement prend cette excellente détermination, cela fera peut-être crier messieurs les indigènes qui se disposaient à aller peut-être laisser leurs os dans ces parages où le choléra est à l'état endémique.

Mais qu'importe ? les clameurs se tairont d'elles-mêmes, et il aura la satisfaction de se dire que deux millions à deux millions cinq cent mille francs resteront dans le pays et n'iront pas grossir l'escarcelle des coquins qui exploitent les pèlerins en Arabie.

A LOUER un magasin situé au commencement de la rue Al-Djazira. S'adresser à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

On trouve des Terrines de bécassines au Tunis-Hôtel, rue d'Italie, Tunis.

Chronique Théâtrale

La Traviata

Soirée très agréable. La colonie italienne n'a pas manqué de rendre hommage au talent de Verdi ; cependant, de nombreux fauteuils étaient inoccupés, et les encouragements prodigués à M. Corsi, directeur de la troupe, ne sont pas encore rémunérateurs comme ils devraient l'être. Mlle Morgantini remplit consciencieusement le rôle de *Violetta*. Cette cantatrice possède une voix fraîche, sentimentale, et en change les accents avec beaucoup de facilité. Le jeu de cette artiste sympathique est intelligent et plein de grâce. Mlle Morgantini a droit à de sincères félicitations, que je me fais un plaisir de lui adresser sans retard. Les bruyants et fréquents applaudissements, qu'elle a recueillis, sont amplement justifiés.

L'excellent baryton, M. Foggi est l'objet du plus affectueux accueil. Très fêté dès son apparition sur scène, ce chanteur agréable provoque dans la salle un enthousiasme on ne peut plus vif. Au 2^{me} acte, il s'est vu rappeler avec Mlle Morgantini, et a dû bisser la romance bien connue. Lorsque M. Foggi aura des talents de comédien plus développés, ce sera assurément un artiste parfait.

M. Iarici a de la voix, beaucoup de voix, et elle n'est point désagréable. Les notes élevées sont données avec infiniment de clarté, constatation qui ne peut se faire dans le *medium*. Mais, avec un peu d'exercice, M. Iarici arrivera aisément à corriger ce petit défaut. En somme, ce ténor m'est sympathique, et les applaudissements ne lui ont pas été épargnés, à juste raison.

Mes compliments à Mme Fabbri.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Strino, nous a dévoilé de sérieuses qualités, et son chef mérite les plus grands éloges pour son dévouement.

GRANDE
Boucherie Française

9, RUE D'ITALIE, 9
L. DUPREY, successeur

En prévision des grandes chaleurs, qui empêcheront les envois de veaux de lait de France, M. Duprey a déjà acheté tous ceux de race charollaise provenant de Sidi-Tabet.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le DIMANCHE 15 AVRIL 1894, à neuf heures du matin, à La Goulette

d'un
BRICK-GOËLETTE
(SCHOONER)

muni de tous ses agrès et appareils et prêt à prendre la mer ; d'un jaugeage officiel de 446 tonnes et 750 en charge. Ce brick, du nom de *Maria*, de construction américaine et cuivré jusqu'à sa flottaison, est actuellement en rade de la Goulette.

La vente aura lieu au comptant, sur la mise à prix de... 10.000 francs.
3 0/0 en sus du prix

S'adresser, pour visiter, au Capitaine, à bord, et pour renseignements, à M. GUERRIERA, courtier maritime, à Tunis, rue Es-Sadikia, 20.

A VENDRE
OCCASION EXCEPTIONNELLE
UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer
Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.
Maisons de maître et de fermier.
Bâtiments d'exploitation.
2 norias.
Adjacente à la propriété, une construction louée à usage de café maure.
Prix modéré.
Facilités de paiements.
S'adresser à l'Administration du journal.

JEUNE HOMME Agé de vingt ans, sachant parler et écrire le Français, l'Italien et l'Arabe, demande place comme employé ou encaisseur, etc.
S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS

Par jugement du Tribunal de Tunis, en date du 23 février 1894, M. Jules Henry, arbitre-expert, rue de Naples, a été nommé curateur à la succession vacante du sieur **LEBESSOU**.

AVIS

Par jugement du Tribunal de Tunis, en date du 23 février 1894, M. Jules Henry, arbitre-expert, rue de Naples, a été nommé curateur à la succession vacante du sieur **Clément GUILLAUMONT**.

DOMAINE POTIN
CHAUX HYDRAULIQUE
& CIMENTS

Dépt : près de la gare française
VIN ROUGE
Vin blanc, eau-de-vie
S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Pelleterie et Plumes
M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.
Préparation de toutes sortes d'animaux.

P. PERRIN
Boucherie Lyonnaise
28, rue d'Italie, Tunis.
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

TEINTURERIE PARISIENNE
17, Avenue de Paris, Tunis
NETTOYAGES et APPRÊTS
Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec
L. DAVIN FILS

CAYES CÉLESTIN
CIBIAL & Cie
Commission-Exportation
TUNIS, rue de la Sebkhia, 5
Service rapide à domicile

JOAILLERIE, HORLOGERIE
BIJOUTERIE
SPÉCIALITÉ DE BIJOUX ARABES

COHEN & HASSID
TUNIS. — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

GRAND
Restaurant d'Athènes
Tenu par M. PAPAYANNI
4 Rue de l'Eglise
GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS
(authentique) de provenance directe
Prix : 1 fr. 50 le litre
On porte à domicile

Cordonnerie Toulousaine
RAOUL SANDRA
Chaussures en tous genres
33, Rue Al-Djazira 33. — TUNIS

Boulangerie Viennoise
8, boulevard de Paris
FERDINAND HEINRICH
Spécialité de pains viennois
CROISSANTS AU BEURRE
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
On porte à domicile

On demande associé ou commanditaire avec
4.000 francs. Affaire de tout repos.
S'adresser au bureau du journal.

Travaux Hydrauliques
JOSEPH MUSCAT
PLOMBIER-ZINGUEUR
12, rue d'Algérie. — TUNIS
Construction de pompes d'épuisement et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

VIENT DE PARAITRE POUR 1894

LE
Guide - Annuaire Tunisien
par H. le François
EN VENTE : A l'Hirondelle, r. Essadikia.

Lithographie A. BEAU
(Maison fondée 1887)
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS
diplômé à l'Exposition Universelle
PARIS 1889
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change, mandats, etc.
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS
Prix Modérés

MAISON MEUBLÉE
Rue de Grèce — TUNIS
derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée, depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

MUSÉE ARABE
TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tableterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Forges de la Providence
Marchienne-au-Pont (Belgique)
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Agent pour la Tunisie J. FORTI

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE
autorisé par décret de S. A. le Bey
DIRECTION :
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67
Ancienne maison PROAL
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

Hygiène de la Bouche
Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

BAINS EUROPÉENS
ET TURCO-ROMAINS
HAMMAM
BAINS

HYDROTHERAPIE, MASSAGE PRICITIONS
Salles de repos, buffet, gymnase
Pédicure, etc.
RUE D'ALLEMAGNE

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE
Société anonyme, capital : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Soascriptions. — Chèques et lettres de crédit.
Le Gerant : Em. LACROIX
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

VENTE

Par autorité de justice.

Le lundi trente-un mars 1894, à huit heures du matin, il sera procédé dans la salle de vente de Messieurs les Commissaires-Priseurs, sise à Tunis, rue de Danemark, aux enchères publiques de :

Tables, buffets, fourneaux, ustensiles de cuisine, vaisselle, couverts et autres à usage de restaurant etc., etc.

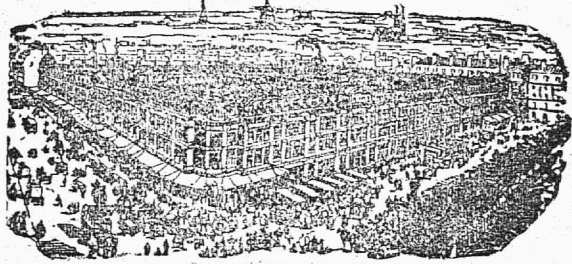
Au comptant frais en sus. L'huissier poursuivant, SOULET.

Par acte sous-seing privé en date du 20 mars 1894, M. Pian a cédé à Madame veuve Ornières son établissement à usage de Café-Restaurant bien connu sous le nom de **Café Restaurant du Trocadéro**, situé rue Al-Djazira, 59.

Adres. réclamations dans la huitaine, même adresse.

AU BON MARCHÉ

NOUVEAUTÉS
MAISON ARISTIDE BOURCICAUT
PARIS



Le système de vente tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ

Le Catalogue des Nouveautés de la Saison d'Été vient de paraître; il est envoyé franco, sur demande.

Le BON MARCHÉ expédie également franco, sur demande, des Echantillons variés de ses tissus et les Albums de ses modèles d'Articles confectionnés.

Les Magasins du BON MARCHÉ réunissent dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant; il est reconnu qu'il s'offre de très grands avantages tant au point de vue de la qualité que du bon marché réel de toutes leurs marchandises.

La Maison du BON MARCHÉ fait des expéditions dans le monde entier et correspond dans toutes les langues.

Tous les envois (autres que les meubles et objets encombrants) sont faits franco à partir de 25 francs, mais seulement à destination des localités desservies par une gare de chemin de fer. — Pour les autres localités, franco Marseille, ou, à partir de 50 francs, franco jusqu'à destination moyennant 5% de la facture.

Le BON MARCHÉ n'a ni Succursale ni Représentant, et prie ses Clients de se mettre en garde contre les marchands qui se servent de son titre.

Les Magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les mieux organisés du monde entier et l'une des curiosités de PARIS.

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

Assiettes de campagne à 1 fr. 20 la douzaine

Casseroles et marmites en terre de Vallauris (France)

Verres taillés et gravés demi-cristal fin garanti à 3 fr. 90 la douzaine au lieu de 5 fr. 50

Verres à liqueurs et salières hongroises à 10 centimes

Cabarets importation à 9 fr. les 15 pièces

Casseroles en fer battu depuis 20 cent.

SCEAUX GALVANISÉS et AUTRES à 1 fr. 25

Toile cirée largeur de 1 m. 20, blanche à 2,75, en couleur à 2,25 le mètre

Contellerie de table et articles de Paris

Messageries Françaises

DEMANGE & C^{ie}

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Soussse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Soussse au Café du Commerce.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE: 23^e, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Sellerie - Bourellerie Française

32, rue Al-Djazira — TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs qu'il a institué, à Tunis une Société Coopérative, succursale des Grandes Sociétés de Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourellier ou sellier français, venu en Tunisie, trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser à lui.

La journée de travail est fixée à 5 francs, les frais de route à la charge de la maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour, de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride complète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15 »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 «
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.

Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable dans Tunis

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE

HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

CASSE-CROUTE

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :

12, RUE D'ITALIE - TUNIS



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f^o sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE
J. F. DESHUSSES
A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852
PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur
Agent général pour la Tunisie :
A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

FER QUINA BISLERI

VOLETE DIGERIR BENE??



LIQUEUR

Stomachique Reconstituante de Felice BISLERI MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférentiellement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.

VOLETE LA SALUTETI



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker — TUNIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Soussse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.